VILLE DE CAP-CHAT

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE LA SURTAXE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OFFERTES PAR LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

1) BUT DE LA POLITIQUE

La Ville de Cap-Chat désire, par cette politique, favoriser la pratique d'activités de loisirs chez les jeunes en facilitant financièrement, pour ses résidents, l'accès aux activités sportives **non-offertes sur son territoire**.

Le remboursement des frais de surtaxe sera effectué uniquement pour les activités suivantes offertes par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts :

- Hockey mineur
- Cours de natation
- Patinage artistique

2) MODALITÉS

Pour être éligible à la politique de remboursement des frais de la surtaxe pour l'inscription des résidents de Cap-Chat aux activités sportives offertes par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, le participant doit obligatoirement **AVOIR MOINS DE 18 ANS**.

Une preuve de résidence est exigée pour le parent responsable de la demande :
Preuve de résidence acceptée : permis de conduire, toute autre preuve de résidence valide + pièce d'identité avec photo, bulletin scolaire, carte officielle ayant l'adresse.

Une preuve de résidence avec photo est exigée pour le parent responsable de la demande ainsi qu'une preuve de résidence pour l'enfant demandant la subvention, et ce pour chaque demande de subvention.

Pour recevoir le remboursement, le demandeur doit remplir le formulaire et l'acheminer à l'Hôtel de Ville de Cap-Chat.

Doivent être joints au formulaire les documents suivants :

- Preuve de résidence de l'année en cours
  *Pour les nouveaux résidents qui s'établiront sur le territoire de la municipalité en cours d'année, leur situation sera traitée au cas par cas.
- Un reçu officiel émanant de l'organisme ou de la municipalité, certifiant que les frais de participation à l'activité ont été dûment acquittés en totalité. La surtaxe appliquée aux non-résidents devra être facilement identifiable, soit mise à part dans le coût total de l'inscription sur le reçu. Seule la copie originale du reçu officiel sera acceptée. Seront refusés les photocopies, les télécopies et les fichiers informatisés.
- Une demande de remboursement dûment complétée (formulaires disponibles au bureau de la municipalité).

3) ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette politique entrera en vigueur le **1er août 2016**.

Ville de Cap-Chat
53, rue Notre-Dame
Cap-Chat (Québec) GOJ 1EO
Téléphone : 418 786-5537 / Télécopieur : 418 786-5540 / directiongenerale@ville.cap-chat.ca

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

VILLE DE CAP-CHAT

ANNÉE DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	

- Pour être éligible à la politique de remboursement des frais de la surtaxe pour l'inscription des résidents de la Ville de Cap-Chat aux activités sportives offertes à Sainte-Anne-des-Monts, il faut obligatoirement **AVOIR MOINS DE 18 ANS.**

- Une **preuve de résidence avec photo** est exigée pour le parent responsable de la demande ainsi qu'une **preuve de résidence pour l'enfant** demandant la subvention, et ce pour chaque demande de subvention.

- **Preuve de résidence acceptée** : permis de conduire, toute autre preuve de résidence valide + pièce d'identité avec photo, bulletin scolaire, carte officielle ayant l'adresse.

Veuillez prendre note que **seuls les formulaires dûment complétés accompagnés des preuves de résidence**, des **reçus originaux** détaillants les frais d'inscription seront traités.

IDENTIFICATION DU PARENT RESPONSABLE DE LA DEMANDE			
Nom, Prénom			
Adresse		Téléphone	
Courriel			

IDENTIFICATION DES ENFANTS DEMANDANT LE REMBOURSEMENT	
Nom, Prénom	Date de naissance

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES		
Prénom de l'enfant	Activité pratiquée	Coût de la surtaxe

Les documents suivants sont joints à la demande :

☐ Preuves de résidence ☐ Reçu d'inscription

Je reconnais et certifie que tous les renseignements et documents fournis sont véridiques.

_____ _____

Signature du parent responsable de la demande Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION					
Montant accordé		Initiales du responsable		Date	
Commentaires					

_____ _____

Signature du Directeur général et greffier Date

VILLE DE CAP-CHAT
53, rue Notre-Dame
Cap-Chat (Québec) GOJ 1EO
Téléphone : 418 786-5537 / télécopieur : 418 786-5540 / directiongenerale@ville.cap-chat.ca